Délégués de la C.A.G.B.

Rapporteur : M. le Président

1. Installation des délégués des communes de Champoux, de Noironte et de Besançon :

Suite à l'arrêté préfectoral n°6183 en date du 16 juillet 2002, et conformément à l'article 4 des statuts de la C.A.G.B., M. le Président a demandé aux communes de Champoux et de Noironte de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant et à la Ville de Besançon de désigner deux délégués titulaires.

Le Conseil de Communauté installe :

- M. Norbert DUPREY, comme délégué titulaire et Mlle Bernadette PERRIN, comme déléguée suppléante de la commune de Champoux
- M. Bernard MADOUX comme délégué titulaire et Mme Odile BARTHOD, comme déléguée suppléante de la commune de Noironte
- Mme Catherine COMTE-DELEUZE et M. Franck MONNEUR, comme délégués titulaires de la Ville de Besançon

2. Installation du nouveau délégué de la commune de Vaire Le Petit :

Mme Arlette SŒUR a démissionné de ses mandats de Maire et Conseillère Municipale de Vaire le Petit le 20 juin 2002.

Elle n'est donc plus déléguée suppléante de la C.A.G.B. et du SMSDAB.

Le 20 juin 2002, le Conseil Municipal de Vaire le Petit a désigné un délégué suppléant.

Le Conseil de Communauté installe Mme Christine SALLEÏ comme déléguée suppléante de la commune de Vaire le Petit

A l'unanimité, le Conseil de Communauté désigne Mme Christine SALLEÏ comme déléguée suppléante de la C.A.G.B. au SMSDAB

3. Changement de délégués de la C.A.G.B. au SYBERT

Le 8 août 2002, Monsieur Pascal BONNET a adressé un courrier aux présidents de la C.A.G.B. et du SYBERT les informant de sa démission de délégué titulaire de la C.A.G.B. au SYBERT pour raisons professionnelles.

- A l'unanimité, le Conseil de Communauté désigne:
- Mme Nicole WEINMAN comme déléguée titulaire de la C.A.G.B. au SYBERT en remplacement de M. Pascal BONNET
- M. Pascal BONNET, comme délégué suppléant de la C.A.G.B. au SYBERT en remplacement de Mme Nicole WEINMAN
- Mme Gisèle ARDIET, comme déléguée suppléante de la C.A.G.B. au SYBERT en remplacement de M. Claude CARMILLE.

4. Modifications de la composition des commissions de la C.A.G.B. :

- Répartition des nouveaux déléqués de la C.A.G.B. dans les commissions :

- A l'unanimité, le Conseil de Communauté valide la répartition des délégués dans les commissions comme indiqué ci-dessous :
- M. Norbert DUPREY, délégué de la commune de Champoux, siège à la commission Politique de la Ville
- M. Bernard MADOUX, délégué de la commune de Noironte, siège à la commission Aménagement de l'espace
- M. Bertrand ASTRIC, délégué de la commune de Boussières, siège à la commission Tourisme
- M. Franck MONNEUR, délégué de la Ville de Besançon, siège à la commission Equipements culturels et sportifs
- Mme Catherine COMTE DELEUZE, délégué de la Ville de Besançon, siège à la commission Habitat.

- Modifications dans la composition des commissions :

A l'unanimité, le Conseil de Communauté valide les modifications suivantes dans la composition des commissions :

Nom du délégué	Avant modification	Après modification
Emmanuel DUMONT	Economie	Politique de la Ville
Marcel FELT	Politique de la Ville	Economie
Abdel GHEZALI	Equipements culturels et sportifs	Finances et Personnel
Michel ROIGNOT	Finances et Personnel	Equipements culturels et sportifs
Claude VOIDEY	Politique de la Ville	Voirie et Stationnement
Eric GRAVIER	Politique de la Ville	Finances et Personnel

Pour extrait conforme,

Le Président